

Suivi de progression			Quota pour valider ce questionnaire : 6.5pts Nombre de points obtenus :
Thème : Frais du personnel (pages 83-91)	Questionnaire : A	Version : N°1	

Conditions pour obtenir la totalité des points : Présentation soignée, formulations claires, arrondir selon l'unité, réponses soulignées 2x et calculs sur la feuille Correction : Réponse correcte : 0.5 point	Calcul correct : 1 point par calcul
--	-------------------------------------

	Points	
Question 1 Pour la prime AANP (assurance accidents non professionnelle) (2.7%), le patron déduit CHF129.60. Quel est le montant du salaire brut ? _____ _____	1.5
Question 2 Un boucher-charcutier travaille 43 heures hebdomadaires et gagne CHF 24.- de l'heure. Quelle sera l'augmentation de son salaire horaire si pour le même salaire, il ne travaille plus que 42 heures ? _____ _____	1.5
Question 3 L'apprenti de 1 ^{ère} année Ludovic travaille du lundi au vendredi de 07H30 à 11H45 et de 14H à 18H. Quel est son salaire du mois d'avril s'il travaille 22 jours et gagne CHF 4.20 de l'heure ? _____ _____	1.5
Question 4 Un boucher-charcutier perd l'usage d'un œil. L'assurance accident lui verse une rente de 25% de son dernier salaire. Calculez le montant de sa rente, si son salaire était de CHF 3'900.-. _____ _____	1.5
Question 5 La prime de l'AANP est de 2.4% du salaire brut. Quel est le montant des salaires annuels payés par le patron si les primes pour l'AANP se montent à CHF 4'940.- par année ? _____ _____	1.5
Total des points obtenus (à reporter)	7.5

Correction			Quota pour valider ce questionnaire : 6.5pts Nombre de points obtenus :
Thème : Frais du personnel (pages 83-91)	Questionnaire : A	Version : N°1	

Conditions pour obtenir la totalité des points :

Présentation soignée, formulations claires, arrondir selon l'unité, réponses soulignées 2x et calculs sur la feuille

Correction :

Réponse correcte : 0.5 point

Calcul correct : 1 point par calcul

	Points	
Question 1 Pour la prime AANP (assurance accidents non professionnelle) (2.7%), le patron déduit CHF129.60. Quel est le montant du salaire brut ? <u>$129.60 : 2.7 \times 100 = \text{CHF } 4'800.-$</u>	1.5
Question 2 Un boucher-charcutier travaille 43 heures hebdomadaires et gagne CHF 24.- de l'heure. Quelle sera l'augmentation de son salaire horaire si pour le même salaire, il ne travaille plus que 42 heures ? <u>$43 \times 24 = 1'032$ / $1'032 : 42 = 24.57$</u> <u>$24.57 - 24 = \text{CHF } 0.57/\text{heure}$</u>	1.5
Question 3 L'apprenti de 1 ^{ère} année Ludovic travaille du lundi au vendredi de 07H30 à 11H45 et de 14H à 18H. Quel est son salaire du mois d'avril s'il travaille 22 jours et gagne CHF 4.20 de l'heure ? <u>$1 \text{ jours} : 11H45 - 7H30 = 4H15$ / $18H - 14H = 4H$ / $4H15 + 4H = 8H15$</u> <u>$8H15 = 8.25 \text{ heure}$ / $8.25 \times 4.2 = 34.65$ / $34.65 \times 22 = \text{CHF } 726.30$</u>	1.5
Question 4 Un boucher-charcutier perd l'usage d'un œil. L'assurance accident lui verse une rente de 25% de son dernier salaire. Calculez le montant de sa rente, si son salaire était de CHF 3'900.-. <u>$3900 : 100 \times 25 = \text{CHF } 975.-$</u>	1.5
Question 5 La prime de l'AANP est de 2.4% du salaire brut. Quel est le montant des salaires annuels payés par le patron si les primes pour l'AANP se montent à CHF 4'940.- par année ? <u>$4940 : 2.4 \times 100 = \text{CHF } 205'833$</u>	1.5
Total des points obtenus (à reporter)	7.5

Suivi de progression			Quota pour valider ce questionnaire : 6.5pts Nombre de points obtenus :
Thème : Frais du personnel (pages 83-91)	Questionnaire : A	Version : N°2	

<u>Conditions pour obtenir la totalité des points :</u> Présentation soignée, formulations claires, arrondir selon l'unité, réponses soulignées 2x et calculs sur la feuille	
<u>Correction :</u> Réponse correcte : 0.5 point	Calcul correct : 1 point par calcul

	Points	
Question 1 Pour la prime AANP (assurance accidents non professionnelle) (2.7%), le patron déduit CHF140.40. Quel est le montant du salaire brut ? <hr/> <hr/>	1.5
Question 2 Un boucher-charcutier travaille 43 heures hebdomadaires et gagne CHF 22.- de l'heure. Quelle sera l'augmentation de son salaire horaire si pour le même salaire, il ne travaille plus que 42 heures ? <hr/> <hr/>	1.5
Question 3 L'apprenti de 2 ^{ème} année Thierry travaille 5 jours par semaine de 07H30 à 11H45 et de 13H30 à 17H30. Quel est son salaire du mois de juillet s'il travaille 21 jours et gagne CHF 4.90 de l'heure ? <hr/> <hr/>	1.5
Question 4 Un boucher-charcutier perd l'usage d'un pouce. L'assurance accident lui verse une rente de 20% de son dernier salaire. Calculez le montant de sa rente, si son salaire était de CHF 4'800.-. <hr/> <hr/>	1.5
Question 5 La prime de l'AANP est de 2.4% du salaire brut. Quel est le montant des salaires annuels payés par le patron si les primes pour l'AANP se montent à CHF 5'200.- par année ? <hr/> <hr/>	1.5
Total des points obtenus (à reporter)	7.5

Correction			Quota pour valider ce questionnaire : 6.5pts Nombre de points obtenus :
Thème : Frais du personnel (pages 83-91)	Questionnaire : A	Version : N°2	

<u>Conditions pour obtenir la totalité des points :</u> Présentation soignée, formulations claires, arrondir selon l'unité, réponses soulignées 2x et calculs sur la feuille	
<u>Correction :</u> Réponse correcte : 0.5 point	Calcul correct : 1 point par calcul

	Points
Question 1 Pour la prime AANP (assurance accidents non professionnelle) (2.7%), le patron déduit CHF140.40. Quel est le montant du salaire brut ? <u>140.40 : 2.7 x 100 = CHF 5'200.-</u> 1.5
Question 2 Un boucher-charcutier travaille 43 heures hebdomadaires et gagne CHF 22.- de l'heure. Quelle sera l'augmentation de son salaire horaire si pour le même salaire, il ne travaille plus que 42 heures ? <u>43 x 22 = 946 / 946 : 42 = 22.52</u> <u>22.52 - 22 = CHF 0.52/heure</u> 1.5
Question 3 L'apprenti de 2 ^{ème} année Thierry travaille 5 jours par semaine de 07H30 à 11H45 et de 13H30 à 17H30. Quel est son salaire du mois de juillet s'il travaille 21 jours et gagne CHF 4.90 de l'heure ? <u>1 jours : 11H45 - 7H30 = 4H15 / 17H30 - 13H30 = 4H / 4H15 + 4H = 8H15</u> <u>8H15 = 8.25 heure / 8.25 x 4.9 = 40.43 / 40.43 x 21 = CHF 851.13</u> 1.5
Question 4 Un boucher-charcutier perd l'usage d'un pouce. L'assurance accident lui verse une rente de 20% de son dernier salaire. Calculez le montant de sa rente, si son salaire était de CHF 4'800.-. <u>4800 : 100 x 20 = CHF 960.-</u> 1.5
Question 5 La prime de l'AANP est de 2.4% du salaire brut. Quel est le montant des salaires annuels payés par le patron si les primes pour l'AANP se montent à CHF 5'200.- par année ? <u>5200 : 2.4 x 100 = CHF 216'666.67</u> 1.5
Total des points obtenus (à reporter) 7.5